

Aubergenville, le 14 avril 2022

Conseil communautaire

Le conseil communautaire adopte un budget principal de 342,9 M€

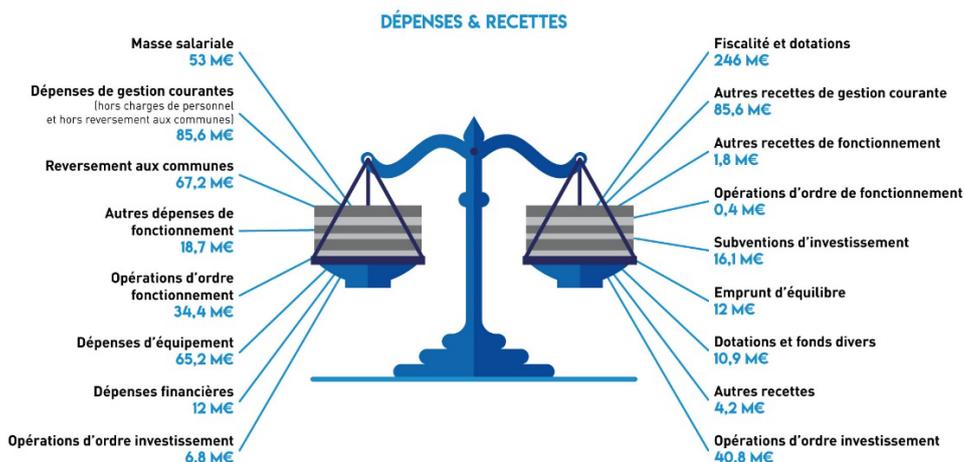
Les élus ont adopté le budget primitif de la communauté urbaine pour l'année 2022. Son montant consolidé s'élève à 342,9 M€ consacrés au budget principal, en baisse (-18,3%) par rapport à 2021, au regard de la création d'un budget annexe déchets.

Le budget 2022 est, en particulier, marqué par l'instauration d'un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) fixé à 6%, permettant à Grand Paris Seine & Oise de restaurer ses ratios financiers, dégager des moyens supplémentaires et lancer sa programmation pluriannuelle des investissements (PPI) à l'échelle du mandat (2022-2026).

« La programmation de nos investissements combinée à l'activation du levier fiscal permet à la communauté urbaine de disposer pour la première fois d'une feuille de route nous donnant une visibilité budgétaire sur les 5 ans à venir. En 2022, la priorité est donnée au renforcement de nos moyens humains et financiers pour mettre en œuvre cette stratégie. Avec la PPI, nous nous dotons collectivement, élus comme agents de GPS&O, d'une boussole, d'un cap pour améliorer le pilotage et la conduite des grands projets du territoire comme des services du quotidien », souligne **Cécile Zammit-Popescu**, présidente de GPS&O.

Les recettes fiscales liées à l'instauration d'un taux de TFPB représentent 39,8 M€, soit 15,4% des recettes réelles de fonctionnement de la Communauté urbaine. Dans le même temps, la capacité d'autofinancement (CAF) nette passera de 6,5 M€ en 2021 à 47,2 M€ en 2022 (+40,7M€). Parallèlement, la capacité de désendettement diminue, de 48 ans à 3 ans, permettant à la Communauté urbaine de recourir à l'emprunt, si besoin.

LE BUDGET 2022 DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE, UN BUDGET DE RAISON : 342,9 M€ DE BUDGET PRINCIPAL



Budgets annexes 2022

Cette année, la compétence déchet est pour la première fois individualisée dans le cadre d'un budget annexe pour mieux évaluer son coût réel. Une approche qui s'inscrit dans la dynamique de l'organisation par la Communauté urbaine des assises des déchets dont le lancement est prévu au printemps.

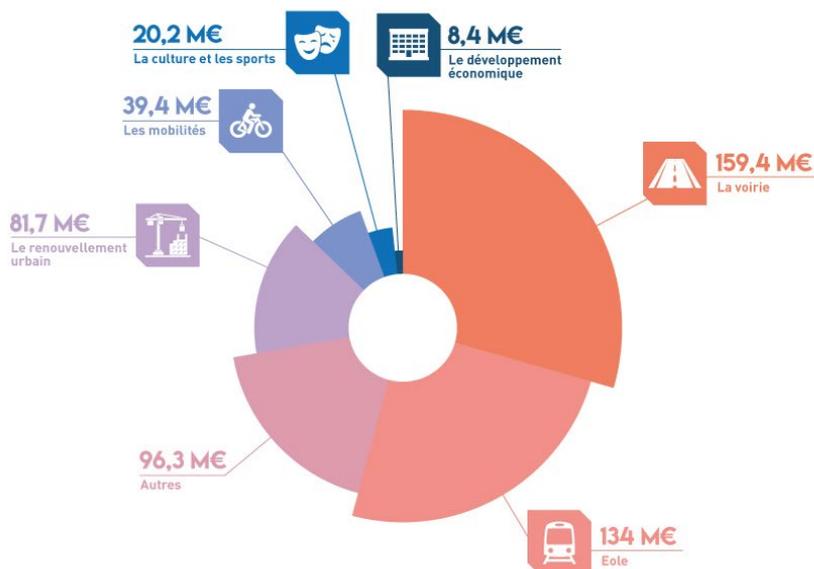
En complément du budget principal, quatre budgets annexes ont été proposés aux élus :

- Assainissement (106,8 M€) ;
- Eau (38,8 M€) ;
- Parcs d'activités économiques (27,5 M€) ;
- Déchets (70 M€).

PPI 2022-2026 : une feuille de route à horizon de 5 ans pour mieux préparer l'avenir

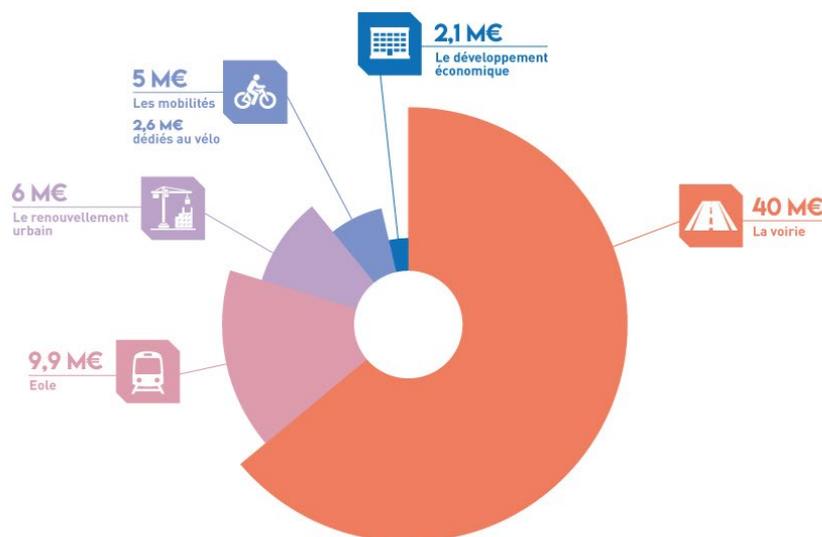
D'un montant de près de 539,4 M€, la programmation pluriannuelle des investissements détermine les projets portés par GPS&O sur la durée du mandat.

LES PRINCIPAUX AXES D'INVESTISSEMENT 2022-2026



Ces budgets se traduisent concrètement par des chantiers tels que : l'aménagement des pôles gare et la création des pôles d'échanges multimodaux, la transformation des quartiers de renouvellement urbain, l'aménagement de pôle d'attractivité économique comme la ZAC Petite Arche à Achères. Si certains de ces projets sortiront de terre en 2023, d'autres sont déjà engagés.

LES CINQ INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES EN 2022



Au chapitre de la solidarité territoriale, la Communauté urbaine dégage une enveloppe d'1 M€ pour les fonds de concours destinés à soutenir les projets d'investissement des communes de moins de 5 000 habitants. L'appel à candidature est programmé de la mi-avril au 30 juin prochain.

ZOOM SUR QUELQUES RÉALISATIONS



VOIRIE

[réfections, aménagement zone 30...]
équivalent 97 km linéaires jusqu'en 2026,
dont 23 km linéaires en 2022



ASSAINISSEMENT

Construction des postes de refoulement de
Limay/Follainville-Dennemont et d'Achères (4M€)



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

(marquage au sol, signalétique, dispositifs d'apaisement)
équivalent 126 km jusqu'en 2026, dont 27 km en 2022
+ création de 472 places de parking



EAU

15 km de renouvellement de réseau (6M€)
Construction de 3 unités de décarbonatation
à Vernouillet, Mantes-la-Ville et Achères (3 M€)
Réhabilitation de châteaux d'eau (1 M€)



DÉCHETS

Modernisation de la déchèterie d'Aubergenville (1,3 M€)
Équipements de collecte de déchets verts (325 000 €)

Contact presse : Xavier Tondi – 06 60 44 98 75 – xavier.tondi@gpseo.fr

À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 410 000 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.